



Poliez-Pittet, le 17 novembre 2020

Au Conseil général de Poliez-Pittet

Préavis municipal N° 5 - 2020

Réfection des routes d'Oron, rue de la Poste et route de Lausanne, ainsi que changement de la conduite d'eau sous pression des mêmes tronçons.

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Introduction

En continuation du plan de restauration débuté en 2020, la municipalité propose d'entamer un deuxième tronçon principal en ce qui concerne le remplacement des conduites d'eau sous pression et de la réfection de la chaussée.

Pour rappel une étude qualitative a été menée durant l'année 2019 par le bureau Courdesse & Associés SA qui précisait le degré de détérioration des routes.

Ces travaux peuvent bénéficier d'éventuelles subventions.

Argumentation

Le résultat de l'étude présente des défauts de revêtements de diverses gravités, ainsi que des défauts d'ordre structurel. La qualité du goudron qui se dégrade rapidement et les nombreux trous génèrent des nuisances sonores non négligeables. Le nouveau tapis phonoabsorbant augmentera la qualité de vie des riverains.

En outre une subvention cantonale d'environ 45% du montant des travaux de réalisation a été prolongée de 4 ans, pour se terminer en 2025.

Les conduites d'eau sous pression qui suivent le même parcours datent des années 1900 et montrent quelques signes de fatigue, il est indispensable de les changer dans le même temps. Ce qui permettra de :

- respecter les normes édictées par l'ECA,
- remettre à jour les prises d'eau individuelles souvent recouvertes par le bitume actuel,
- éviter d'abîmer un nouveau revêtement à cause de la vétusté de l'installation du transport d'eau laissée en son état.

Il existe également une subvention de l'ECA de l'ordre de 15% pour la réalisation de tels travaux.

Coûts

Les montants présentés sont basés sur des devis estimatifs

Réfection de la route	CHF 667'000.--
Divers et Imprévus	<u>CHF 38'000.--</u>
Coût total	CHF 705'000.--

Remplacement de la conduite d'eau sous pression	CHF 521'000.--
Divers et Imprévus	<u>CHF 22'000.--</u>
Coût total	CHF 543'000.--

La municipalité est consciente du coût important lié à ces travaux. Toutefois, dans le but de profiter des taux d'intérêts proches de zéro et d'éviter de trop nombreuses mises en chantier, elle propose de réaliser ces travaux en une seule fois, soit le remplacement des conduites en 2021 et la réfection de la chaussée en 2022.

Financement

L'investissement de CHF 705'000.-- relatif à la route sera porté à l'actif du bilan au chapitre des routes 9141.10.

Le montant de cet investissement sera financé par :

- un emprunt de CHF 450'000.--,
- les liquidités de la commune pour un montant de CHF 255'000.--.

D'un point de vue comptable cette dépense sera amortie sur 15 ans. La demande d'investissement ne tient pas compte de l'éventuelle subvention cantonale d'environ CHF 253'000.-- .

L'investissement de CHF 543'000.-- relatif au remplacement de la conduite d'eau sera porté à l'actif du bilan au chapitre des Installation S.I. réseau d'eau 9144.00.

Le montant de cet investissement sera financé par :

- un emprunt de CHF 470'000.--,
- les liquidités de la commune pour un montant de CHF 73'000.--.

D'un point de vue comptable cette dépense sera amortie sur 30 ans. La demande d'investissement ne tient pas compte de l'éventuelle subvention d'environ CHF 69'000.--.

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE POLIEZ-PITTET

- vu le préavis municipal,
- entendu le rapport de la commission ad' hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'autoriser la municipalité à effectuer les travaux relatifs aux routes,
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 705'000.--,
- de financer ce montant de la manière suivante :
 - CHF 255'000.-- par les liquidités de la commune,
 - CHF 450'000.-- par un emprunt,
- d'amortir cet investissement sur 15 ans soit CHF 47'000.-- par année dès l'année qui suit la fin des travaux,
- d'autoriser la municipalité à effectuer les travaux relatifs au remplacement de la conduite d'eau sous pression,
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 543'000.--,
- de financer ce montant de la manière suivante :
 - CHF 73'000.-- par les liquidités de la commune,
 - CHF 470'000.-- par un emprunt,
- d'amortir cet investissement sur 30 ans soit CHF 18'100.- par année dès l'année qui suit la fin des travaux.

Préavis adopté en séance de municipalité du 23 novembre 2020.

Responsables du dossier MM. Patrick Frutschi et Patrick Gindroz.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :
Serge Savoy



La Secrétaire :
Tania Giordano

